

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique S C H A E F F	Type S K B 8 0 0	Fiche d'homologation N° CH 5776 09
---	-------------------------------------	---------------------	---------------------------------------

Constructeur KARL SCHAEFF GmbH & Co., Maschinenfabrik, D-7183 Langenburg / BRD  
 Identification sur la plaquette du constructeur "SKB 800"

Plaquette constructeur à droite, au-dessus de l'aile du chariot avant  
 N° du châssis à droite, au-dessus de l'aile du chariot avant  
 Identification du moteur "FAL 912" à gauche sur la bride du démarreur (importateur); ouvrir de couvercle au-dessus de la roue AR  
 Importateur principal KUEPFER BAUMASCHINEN AG, Postfach 226, 3601 Thun (gauche)  
 Véhicule homologué 21/672

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieu	<u>2</u>	Marque	<u>DEUTZ</u> Type <u>FAL 912</u>
Direction	<u>hydrostatique avec assist. hydraulique, articulée</u>	Construction	<u>en ligne</u> Temps <u>4</u>
Transmission	<u>entraînement hydrostatique</u>	Carburant	<u>D</u> Position <u>arrière</u>
Nombre de vitesses	<u>2</u> Entraînement <u>toutes roues</u>	Refroidissement	<u>air</u> Nombre cylindres <u>4</u>
Frein de service	<u>hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur les roues avant</u>	Alésage	<u>100</u> Course <u>120</u>
Frein auxiliaire	<u>mécanique, à expansion interne, sur le distributeur de l'essieu avant</u>	Cylindrée	<u>3768</u> CV-impôt <u>19,19</u>
Frein d'arrêt	<u>identique au frein auxiliaire</u>	Puissance en kW CV	<u>54 (DIN)</u> à V/min <u>2500</u>
Ralentisseur	<u>-</u>	Bruit à l'arrêt	<u>79,0</u> dB/A à V/min <u>1875 **</u>
Contrôle 2 circuits	<u>-</u>	Silencieux	<u>1 pot 550 x ø 150</u>
		Mesure des gaz	<u>Bacharach 4,0 **</u>
		Déparasitage	<u>-</u>

<b>Carrosserie</b>	<u>pelle, s.d. avec excavatrice arrière +)</u>		<b>Poids</b>	<u>avec/sans excavatrice</u>	
Nombre de portes	<u>2</u>	Indic. vitesse	<u>-</u>	avant	total
Centures sécurité	<u>-</u>	Rétroviseurs	<u><del>gauche</del> / gauche / droite</u>	<u>2200/2800</u>	<u>5200/2700</u>
Cale	<u>1/ 350x200x160</u>	Attelage	<u>-</u>	<u>avec l'excavatrice= 400 kg de lest sur l'ess. AR</u>	
Antivol	<u>-</u>			<u>sans l'excavatrice= 400 kg de lest sur l'ess. AR</u>	
Nombre de places	<u>1</u> av	centre	<u>-</u> ar	Garantie fabr.	<u>3300</u> <u>5800</u> <u>8000</u>
Dimensions	<u>avec</u>	<u>sans</u>	<u>excavatrice</u>	Dimens. pneus	<u>14,5 - 20</u> <u>14,5 - 20</u> (Variantes
Longueur	<u>5880</u>	<u>5150</u>	Empattements	<u>2300</u>	<u>10 / 2,5</u> <u>10 / 2,5</u> voir
Largeur	<u>2300</u>	<u>2050</u>	Essieu double	Charge	<u>6000</u> <u>6000</u> remarques)
Hauteur	<u>3760</u>	<u>2740</u>	Voie	pour V max	<u>20</u> <u>20</u>
Porte à faux	lat. <u>2225</u>	<u>2225</u>	Voies	Garantie poids remorquable avec frein	<u>-</u>
	av <u>1480</u>	<u>750</u>	Braquage ø	Garantie poids remorquable sans frein	<u>-</u>
			g <u>8200</u>	Garantie poids de l'ensemble	<u>-</u>
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->			d <u>8200</u>	Poids remorquable testé	<u>-</u>
			<u>3120 *)</u>	Vitesse maximale selon le constructeur	<u>20,0</u> km/h
				Vitesse maximale testée	<u>20,0</u> km/h
				à 2600 t/min au moteur	

Équipement	§) CR (E)
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-SI (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av - AV   4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av -   ar I (E)
Feux de gabarit	av A/R (E) ar - I= A/R (E) à l'AR à droite, pour l'excavatrice
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/ralai
Avertisseurs	1/HELLA el 20024 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	S C H A E F F	SKB 800
Homologation		
N°	CH	5776 09
Carrosserie	pelle avec/sans excavatrice arrière	
Places	total 1	avant
Poids à vide	7400/5500	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 19,19
Poids total	7400/5500	Cylindree 3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3120 mm.
- \*\* Bruit / rag : voir la fiche des émissions.
- + Carrosserie : véhicule testé avec cabine de sécurité et pelle de 0,9 m<sup>3</sup>.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement, de position, des clignoteurs AV/latéraux ainsi que la distance depuis l'avant du véhicule de ces derniers sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 125 - autorisation spéciale obligatoire ( y inscrire le code 14: "Les manoeuvres difficiles... grands miroirs d'angles..);
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection à l'avant de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents ou l'arête de la pelle;
- 141 - assurer : le levier de commande pour la partie hydraulique à l'avant.

Conditions supplémentaires pour l'équipement avec l'excavatrice arrière:

- 137 - signalisation jaune/noir: la protection par-dessus l'extrémité du manche du godet;
- 138 - protection : par-dessus l'extrémité du manche du godet;
- 140 - rentrer et assurer les béquilles avant la course; verrouillage des leviers dans la cabine;
- 141 - assurer : le bras de l'excavatrice au moyen d'un étrésillon;
- 160 - monter le feu de gabarit à l'arrière à gauche.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 18.05.61

Service fédéral d'homologation